

La Prairie, le 3 juillet 2026

OBJET : ÉVOLUTION DU DOSSIER – REDÉCOUPAGE DES BASSINS GÉOGRAPHIQUES DES SECTEURS NORD ET NORD-OUEST ET PRÉCISIONS CONCERNANT L'ÉCOLE JACQUES-LEBER

Chers parents,

Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) souhaite vous informer de l'évolution du dossier relatif au redécoupage des bassins géographiques des écoles secondaires des secteurs Nord et Nord-Ouest, incluant les secteurs de Saint-Constant, Saint-Mathieu et La Prairie. À la lumière des développements récents liés à l'école Jacques-Leber, notamment l'augmentation de sa capacité d'accueil et la confirmation de la conservation de l'édifice existant, le CSSDGS ne donnera pas suite au projet de redécoupage envisagé.

Rappel du contexte

Au printemps 2025, différentes hypothèses de redécoupage avaient été étudiées afin d'assurer une répartition adéquate des élèves en fonction des besoins anticipés et de la capacité des établissements.

Toutefois, les récentes décisions gouvernementales, combinées à la cession de terrains additionnels par la Ville de Saint-Constant et à la révision de la portée du projet de l'école Jacques-Leber, permettent désormais de répondre aux besoins de capacité sans procéder à un redécoupage des bassins géographiques à court terme.

Situation pour les années scolaires à venir

Ainsi, le CSSDGS confirme que :

- le scénario de redécoupage des bassins géographiques proposé pour l'année scolaire 2026-2027, et suspendu au printemps 2025, ne sera pas appliqué;
- les bassins géographiques actuellement en vigueur sont maintenus pour tous les secteurs, à l'exception de Saint-Constant. Dans ce secteur, l'école secondaire Jacques-Leber devient l'école de secteur pour les élèves inscrits au programme régulier :
 - de la 1^{re} à la 4^e secondaire en 2026-2027;
 - pour l'ensemble des élèves résidant à Saint-Constant à compter de l'année scolaire 2027-2028.

École secondaire Jacques-Leber

Dans ce contexte, le développement de l'école secondaire Jacques-Leber se poursuit conformément aux orientations confirmées dans la [correspondance du 26 mai dernier](#), notamment l'augmentation de la capacité d'accueil et la conservation de l'édifice existant.

Ces éléments permettent d'assurer une stabilité organisationnelle et une continuité des parcours scolaires, tout en offrant aux familles une meilleure prévisibilité quant au cheminement scolaire de leur enfant.

Si vous avez des questions à ce sujet, nous vous invitons à communiquer avec nous par courriel à l'adresse communications@cssdgs.gouv.qc.ca.

Nous vous remercions de votre collaboration,

Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries